En référence à l'arrêté du 19 novembre 2021 du ministère de la Culture et de la Communication, le tarif pratiqué au caractère en 2026 est de 0,189 € HT par caractère, exceptées les annonces légales relatives à la vie des sociétés qui sont régies par des prix au forfait. Dépôt de vos annonces à annonces.legales@medialex.fr ou sur www.vendee-agricole.fr.

CERFRANCE entreprendre. ensemble

EARL LA DAUDIERE
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital fixe de 77 000 €
Siège Social : 5 La Daudière – 85510 LE BOUPERE
510 981 384 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE MODIFICATIONS

Par délibérations prises en Assemblée Générale Extraordinaire du 21/09/2026, les associés ont décidé les modifications suivantes avec effet au 01/10/2026 : Nomination de M. Emilien DENIAU aux fonctions de gérant, transformation de l'EARL en SCEA, changement de dénomination, extension de l'objet social et mise à jour des statuts de la société dont les caractéristiques sont désormais les suivantes : Dénomination : LA DAUDIERE. Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole. Capital social et siège social inchangés. Objet social : la société a pour objet principal, toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, et pour objet secondaire, l'activité de location tracteur-chauffeur qui est une activité accessoire en lien avec son activité de polyculture. Date expiration : 30/03/2108. Gérants : M. Yoann DENIAU demeurant 10 rue du Pré des Eaux, 85510 LE BOUPERE et M. Emilien DENIAU demeurant 113 La Louisière, Saint Michel Monte Mercure, 85700 SEVREMONT. Clause d'agrément : Toute cession de parts sociales, autre qu'entre associés, ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné par décision collective extraordinaire. Immatriculation de la société au RCS de La Roche- sur-Yon.

CERFRANCE entreprendre. ensemble

EARL LE PONT'ON
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation au capital fixe de 7 500,00 euros
Siège social : 370 Chemin de la Fresnerie – 85230 SAINT GERVAIS
910 982 628 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/08/2026, l'associé unique a décidé la dissolution de la société par anticipation à dater du 31/08/2026, M. Guillaume RAIMBERT demeurant 370 Chemin de la Fresnerie – 85230 SAINT GERVAIS a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à : 370 Chemin de la Fresnerie – 85230 SAINT GERVAIS Le dépôt des actes et pièces sera effectué auprès du RCS de La Roche-sur-Yon. Le Liquidateur

CERFRANCE entreprendre. ensemble

EARL « ROTURIER »
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation au capital de 7 500 euros
Siège social : 2 La Ralière – La Pommeraie sur Sèvre – 85700 SEVREMONT
411 805 906 RCS La Roche-sur-Yon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibérations prises en Assemblée Générale Extraordinaire du 08/09/2026, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, Mme Sylvaine FLEURY ép. ROTURIER, demeurant 2 La Ralière, La Pommeraie sur Sèvre, 85700 SEVREMONT, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué auprès du RCS de La Roche-sur-Yon.

SNC QUEROLLE
Société en nom collectif
Au capital de 20.000 €uros
Siège social : 100 rue du Maréchal Juin
85000 La Roche-sur-Yon
814.264.057 RCS La Roche-sur-Yon
SELARL VASLIN AVOCATS
1 rue Colbert 37000 Tours
contact@vaslin-avocat.fr

Aux termes d'une décision unanime en date du 16/09/2026, les associés ont décidé de nommer en qualité de cogérante Mme Nathalie QUEROLLE demeurant 38, rue Joseph Kessel 85000 La Roche-sur-Yon, à compter du 15/09/2026 et pour une durée non limitée. Par suite du décès de M. Thierry QUEROLLE, survenu le 17/09/2026, il a été constaté par acte en date du 05/10/2026 de la fin de ses fonctions de cogérant à compter du 17/09/2026. Mme Nathalie QUEROLLE demeure seule gérante de la Société. Mention sera faite au RCS de La Roche-sur-Yon.

ALNO
Société Civile au capital de 10.671,43 euros
Siège social : Rue des Clozeaux
28300 MAINVILLIERS
SIREN 418 914 578 R.C.S. CHARTRES (98 D 138)

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Suivant délibération du 29/09/2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social de MAINVILLIERS (28300), rue des Clozeaux, à TALMONT-SAINT-HILAIRE (85440), 145 rue du Bouc Etou et ce, à compter du 29/09/2026, et a modifié l'article 4 des statuts. La gérance est assurée par M. Michel RICHARD, demeurant à TALMONT-SAINT-HILAIRE (85440), 145 rue du Bouc Etou. Par suite du transfert du siège social, la Société sera immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon.

SCI SAINT MARTIN SCI au capital de 1 000 € Siège social : 75 B AVENUE DE TALMONT 85180 LES SABLES D'OLONNE RCS de La Roche-sur-Yon n°537 381 923

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 25/09/2026 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 25/09/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. TISON Jérôme, demeurant 25 RUE DE NUITS 69004 LYON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

EREC Apluriel Nantes-Vendée

AVIS DE PUBLICITÉ

ECOLOCO Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros Siège social : 10 Rue Moulin du Chapitre ZA Moque Panier Est, 85400 STE GEMME LA PLAINE 942 894 866 RCS La Roche-sur-Yon. Aux termes d'une délibération en date du 07 janvier 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée ECOLOCO a décidé de transférer le siège social du 10 Rue Moulin du Chapitre, ZA Moque Panier Est, 85400 STE GEMME LA PLAINE au 3 Impasse Joseph Maingueneau 85200 FONTENAY LE COMTE à compter du 07 janvier 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS. Le Président

FONCIERE CHAUVEAU
SARL en liquidation au capital de 10 000 euros ; siège social et de liquidation:
17 rue de Furgeois
- 85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE ;
901 188 219
RCS La Roche-sur-Yon.

Le 29 juillet 2026, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon. Mention sera faite au RCS de La Roche-sur-Yon. Pour avis, le Liquidateur.

FONCIERE CHAUVEAU
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 10 000 euros ; siège social:17 rue de Furgeois - 85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE ;
901 188 219
RCS La Roche-sur-Yon.

Le 11 juin 2026, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation. Elle a nommé en qualité de Liquidateur, Monsieur Jean-Marc CHAUVEAU, demeurant 17 Rue de Furgeois - 85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Mention sera faite au RCS de La Roche-sur-Yon. Pour avis, le Liquidateur.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORTAGNE

RÉVISION ALLÉGÉE N°3 DU PLUIH

2e AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Par arrêté n° 2026-059, le Président de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision allégée n°3 du PLUiH, portant sur l'évolution de plusieurs secteurs à vocation économique, naturelle et agricole, du 5 octobre 2026 à 9 h au 6 novembre 2026 à 17 h, soit 33 jours. M. J. DUTOUR, commissaire enquêteur, et M. P. GAUBERT, commissaire enquêteur suppléant, ont été désignés par le Président du Tribunal administratif de Nantes. Le dossier, comprenant notamment l'avis de l'autorité environnementale, sera consultable pendant l'enquête sur le site internet de la Communauté de Communes, sur le registre dématérialisé, sur un poste informatique dans les 11 mairies du territoire, ainsi qu'en version papier à la Communauté de Communes, siège de l'enquête, et dans les mairies de Chanverrie, La Gaubretière, Mortagne-sur-Sèvre et Tiffauges, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations pourront être déposées sur les registres papier ou dématérialisé, envoyées à plui@paysdemortagne.fr ou adressées par courrier au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : 21 rue Johannes Gutenberg – La Verrie – 85130 Chanverrie. Permanences : siège de la Communauté de Communes : 5/10, 9 h-12 h et 6/11, 14 h-17 h ; mairies de Tiffauges : 21/10, 9 h-12 h ; La Gaubretière : 21/10, 15 h-17 h 30 ; Mortagne-sur-Sèvre : 27/10, 9 h-12 h. À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à la Communauté de Communes et sur son site internet. Le Conseil communautaire se prononcera sur l'approbation du projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, observations du public et conclusions du commissaire enquêteur. Informations : 02 51 63 06 06 – plui@paysdemortagne.fr

CONSULTATION DU PUBLIC

GAEC LA BROSSE à MONTAIGU-VENDEE En exécution de l'arrêté préfectoral n°2026-DCPATE-566 du 28 septembre 2026 pris en application de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, la demande du GAEC LA BROSSE concernant un élevage de 240 vaches laitières à MONTAIGU-VENDEE, est soumise à la consultation du public du 19 octobre 2026 au 13 novembre 2026 inclus. Pendant le délai, le public peut prendre connaissance de ce dossier à la mairie de MONTAIGU-VENDEE et formuler ses observations. Le dossier est également mis en ligne sur le site Internet des services de l'État : www.vendee.gouv.fr, rubrique consultations-du-public. Le public peut également adresser ses observations au préfet de la Vendée avant la fin du délai de la consultation : - par courrier (DCPATE – Bureau de l'environnement – 29, rue Delille – 85922 La Roche-sur-Yon Cedex 9) - par voie électronique : pref-participationdupublic@vendee.gouv.fr Le préfet de la Vendée statue par arrêté sur la demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est soit un enregistrement assorti de prescriptions, soit une instruction de la demande selon la procédure d'autorisation assujettie à étude d'impact, étude de dangers et enquête publique, soit un refus.

Vos formations à venir

CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

Octobre

- 15/10 : Améliorer la résilience de son élevage face aux aléas climatiques – MAEC (1j, La Roche-sur-Yon)
- 20/10 : Découvrir les bases de l'agriculture biologique (MAEC (1j, La Roche-sur-Yon)
- 20/10 : Adapter son atelier avicole pour répondre aux enjeux climatiques – Démarche de transition (2j, La Roche-sur-Yon)

Novembre

- 17/11 : Connaître et s'approprier le réseau centipède (1j, St Georges-de-Montaigu)
- 17/11 : Réduire l'impact carbone de mon élevage laitier, c'est bon pour mon revenu (2j, La Roche-sur-Yon)
- 17/11 : Continuer ou se reconvertir (3J, La Roche-sur-Yon)
- 19/11 : De la buse à l'application : optimiser sa pulvérisation (1j, Pouzauges)
- 19/11 : Gérer le capital santé de son troupeau Démarche de transition (2j, La Roche-sur-Yon)

Renseignements et inscriptions auprès de Carine Cenedella, assistante formation : 02 51 36 81 23 ; carine.cenedella@pl.chambagri.fr ; www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr (onglet Se former).

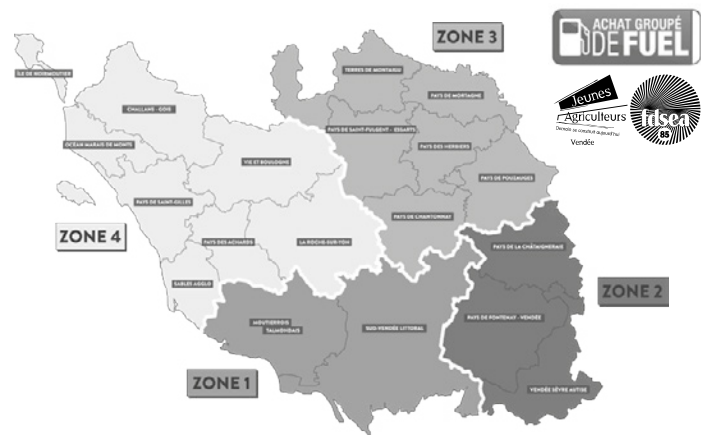
Focus sur...

Manager, communiquer, entretenir la motivation de son(ses) salarié(s)

Deux journées pour trouver des clés concrètes pour transmettre vos consignes, déléguer sans stress, et désamorcer les tensions avant qu'elles ne s'installent. Vous repartez aussi avec des outils prêts à l'emploi : livret d'accueil, fiche de poste, trame d'entretien annuel...
La formation aura lieu les 26 novembre et 3 décembre 2026 à La Roche-sur-Yon. Formation 100% prise en charge pour les contributeurs VIVEA.
Possibilité de bénéficier de l'aide au service de remplacement.

Anticipez vos commandes

Opération fioul/GNR
zones de livraison du 14 au 19 octobre



Commandes jusqu'au lundi 12 octobre minuit sur agri85, pour les livraisons du mercredi 14 au lundi 19 octobre.

LA Vendée AGRICOLE RÉUSSIR L'hebdomadaire agricole et rural agri85.fr

Hebdomadaire édité par Inf'agri85, Agri85, *La Vendée agricole*, SARL au capital de 8 080 €. Maison de l'Agriculture, 21 boulevard Réaumur, 85013 La Roche-sur-Yon CEDEX. Tél. 02 51 36 82 04. Sites Internet: www.agri85.fr; www.vendee-agricole.fr. E-mail: accueil@vendee-agricole.fr; redaction@vendee-agricole.fr. Directeur de publication et gérant: Brice Guyau. Nom des trois principaux associés: FDSEA 85, JA 85, CRCAM Atlantique Vendée. Directeur de rédaction: Jean-Philippe Bouin. Secrétaires de rédaction: Estelle Bescond, Delphine Bisson. Reporters : Catherine Baty, Estelle Bescond, Delphine Bisson, Delphine Cordaz, Yvelise Richard. Impression: La Nouvelle République, 232 Avenue de Grammont, 37048 Tours CEDEX 1. Origine principale du papier: France. Taux de fibres recyclées: ≥ 50 %. Eutrophisation (pâte et papier): Ptot ≤ 0,014 kg/tonne. Publicité locale et régionale: Isabelle Garreau: 06 09 16 47 26 · igarreau@infagri85.fr; Cécile Le Gouëdec: 06 16 62 66 62 · clegouedec@infagri85.fr.
La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles, informations, illustrations et photos, est interdite sans l'accord préalable du journal.
N° CPPAP: 0929 T 85717. N° ISSN: 0983-3897. Dépôt légal à parution. Tirage: 4750 exemplaires. Prix du n°: 4,33 €. Journal habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales. Réception jusqu'au mercredi 15h par mail.

PEFC 10-31-3409

IMPRIM'VERT